

### Les subsides

La semaine dernière, j'ai aussi parlé au premier ministre de la Nouvelle-Écosse de la publication éventuelle d'un rapport en ce sens. Il ne m'a pas fait part à ce moment-là de ses sentiments qu'il semble avoir exprimés dans l'article de la PC. Je serai certainement heureux de le recevoir s'il vient à Ottawa la semaine prochaine. Je voudrais toutefois lui dire qu'il devrait se rendre compte que ce projet ne concerne pas que la Nouvelle-Écosse mais qu'il y a aussi deux autres provinces maritimes en cause.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a exprimé quelques opinions. J'ai remarqué, même en Nouvelle-Écosse, qu'il y a des gens qui voudraient que ces travaux profitent aux consommateurs et aux travailleurs de la province et que ce ne soit pas seulement un projet que l'on impose aux provinces maritimes. J'ai remarqué, par exemple, que les travailleurs de l'acier du Cap Breton ont manifesté aujourd'hui leur appui à la position du gouvernement fédéral en déclarant que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse devrait effectivement tenir compte des intérêts des travailleurs, qu'il était opportun d'exploiter à fond nos ressources en charbon et d'examiner soigneusement toutes les autres solutions possibles. Ils ont dit qu'il ne faudrait pas négliger l'éventualité d'une importante découverte de gaz au large de l'île de Sable.

● (2100)

Je le répète, le gouvernement est encore d'avis que nous devrions étudier en toute priorité le projet de construction d'un pipe-line vers les provinces de l'Atlantique. J'espère que la société Q & M va faire les travaux de recherche qui sont exigés d'elle dans le domaine de l'environnement et que nous aurons très bientôt de plus amples informations au sujet de la présence possible de gisements de gaz naturel au large de l'île de Sable. Nous avons l'intention d'employer tous les moyens à notre disposition pour accélérer le rythme des travaux de prospection dans cette région de manière à avoir le plus tôt possible les renseignements voulus et à recevoir le feu vert de l'Office national de l'énergie.

J'espère que ces quelques observations répondent à la question du député. Je n'en dirai pas plus sur l'autre partie de la déclaration que le premier ministre de sa province a faite à ce moment-là et qui tient plutôt de la tartuferie.

**M. Skelly:** Monsieur le président, ce soir, mes observations s'adresseront encore au ministre des Transports. Je dois dire que j'ai beaucoup aimé les réponses très humoristiques qu'il a données ce soir et la diplomatie dont il a fait preuve. J'admets que je me suis perdu dans la brume avec la flotte marchande canadienne.

Je voudrais en revenir aux services de recherches et du sauvetage sur la côte ouest et au rôle que joue le ministère des Transports dans ce domaine particulier.

**Une voix:** Le ministère a deux embarcations à rames.

**M. Skelly:** Mais avant, je voudrais reparler d'un incident qui s'est produit au large de la côte est de Terre-Neuve dans lequel 13 marins hollandais se sont noyés lors du naufrage du navire hollandais *Gabriella*. Je rappelle au ministre qu'à la suite de cette tragédie, son gouvernement a établi un poste de recherches et de sauvetage qu'il a doté de trois hélicoptères. Il a aussi pris certaines mesures pour réorganiser les services de recherches et de sauvetage au Canada. On avait pris des mesures visant à coordonner l'action des comités de recherche et de sauvetage et ainsi de suite.

Je vais comparer l'accident de Terre-Neuve avec un autre qui s'est produit sur la côte ouest du Canada, en Colombie-Britannique. En deux semaines, vers la période des Fêtes 1979, soit il y a quelques mois à peine, 42 personnes ont trouvé la mort à la suite du naufrage d'un cargo panaméen, de celui d'un bateau de pêche et de quelques autres tragédies.

Dans ce cas comme lors de l'accident de Terre-Neuve, il a bien fallu constater que les services gouvernementaux ont été absolument incapables d'amener les équipes de sauvetage dans le secteur en temps utile. Encore là, les précisions m'échappent, mais si je me rappelle bien, l'appel de détresse a été lancé vers 9 heures du matin. On a réussi à amener à pied d'œuvre un hélicoptère du ministère des Transports à 1 h 15. Mais après avoir passé quatre heures dans l'eau, tous les survivants, s'il y en avait, étaient morts de froid. Le naufrage du bateau de pêche, le *Lee Wan Zing*, fut une véritable tragédie. Des constatations faites par les habitants de la Colombie-Britannique, il ressort que le ministère n'a absolument rien fait à ce sujet; il n'a pas levé le petit doigt en quatre mois. Je crois que le ministère de la Défense nationale semble avoir pris des mesures concrètes en réduisant le programme d'amélioration des services de recherche et de sauvetage par hélicoptère. Il y a quelques jours, le ministre a eu l'impudence de dire que ce service était suffisant et même en voie d'amélioration.

Je vais poser au ministre une question bien simple. A titre de ministre des Transports, peut-il donner à la Chambre l'assurance que si le gouvernement n'a rien fait à propos de ces 42 morts ce n'est pas parce que les victimes étaient des marins de Taïwan et des Indiens du Canada? Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il n'y a pas de rapport entre ce fait et l'inaction du gouvernement?

**M. Pepin:** Monsieur le président, mon honorable ami semble d'humeur querelleuse; il nous accuse de ne rien dire, de ne rien faire et de quoi encore. Je veux simplement répéter ce qu'on m'a dit ce matin, que le service de recherches et de sauvetage a beaucoup d'importance pour le ministère des Transports et en a toujours pour le ministère de la Défense nationale. Comme mon honorable ami le sait, la première responsabilité revient à la Défense. Nous appuyons ses efforts de notre mieux.

Le député a tort de crier à l'inaction. En fait, on prévoit d'ajouter neuf bateaux de sauvetage au service, dont l'un à Campbell River, en Colombie-Britannique, un autre dans le détroit de Géorgie, en Colombie-Britannique et un autre à Prince-Rupert. Nous multiplions donc nos efforts. En un mot, nous faisons de notre mieux avec ce que nous avons et nous améliorons notre équipement. Le Canada est extrêmement...

**Une voix:** Il y a de l'argent pour les avions de chasse.

**M. Pepin:** Si jamais ces avions devaient servir, les mêmes personnes qui prétendent aujourd'hui que nous n'en avons pas besoin se cacheraient quelque part. La situation s'améliore et les prévisions à l'étude ce soir le démontrent. Nous essayons d'améliorer nos rapports avec le ministère de la Défense de façon à coordonner nos efforts le mieux possible, de même qu'avec les États-Unis avec lesquels la coopération est excellente. Encore une fois, étant donné notre géographie, l'étendue de nos côtes et de nos eaux intérieures, il y a des limites à la qualité de service que nous pouvons donner.